

# BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIEGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230  
MONTREAL.**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce  
FRANCAISE de Montréal, à MONTREAL, Canada.

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230.**

**Adresse Télégraphique: "GALLIA" Montréal.**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

ANNÉE (1905.)

**Président d'Honneur.**—M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Officier de la Légion d'Honneur, etc.

#### BUREAU :

**Président.**—M. C. A. CHOULLOU, Commandeur de l'Ordre du Nichan-Iftikhar, Conseiller du Commerce Extérieur de la France 14, Place Royale, Montréal.

**Vice-Président.**—M. GEORGES DES ETANGS, Agriculteur, Distillateur, Beauharnois, P. Q., et 127, rue Drummond Montréal.

**Secrétaire.**—M. A. F. REVOL, de la maison Perrin Frères & Cie, Manufacturiers et Importateurs de Gants, 230 rue McGill, Montréal.

**Trésorier.**—M. PAUL D'AIGNEAUX, Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon Frères, de Paris.

**Conseillers.**—MM. E. GALIBERT, H. JONAS, L. GOULLIoud, L. HAMON,  
V. ROUGIER, P. D'AIGNEAUX, M. CHEVALIER, J. DE SIÉYÈS.

**Conseil d'arbitrage.**—MM. PAUL D'AIGNEAUX, M. CHEVALIER, C. A. CHOULLOU,  
E. GALIBERT, L. GOULLIoud, L. HAMON,  
H. JONAS, P. LAIR, F. REVOL,  
V. ROUGIER, J. SALONE, J. DE SIÉYÈS.

**Avocat-Conseil.**—F. J. BISAILLON, C. R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Places d'Armes.

PUBLIÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL.

## AVANTAGES OFFERTS

### par la Chambre de Commerce Française de Montréal à ses Membres Adhérents<sup>1</sup>

*Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent :*

*Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.*

*Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.*

*Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.*

*Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.*

*Elle leur envoie gratuitement des informations particulières sur la moralité et la solvabilité des maisons ou des commerçants avec lesquels ils désirent se mettre en relations.*

*Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant ainsi à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses, et difficiles à prendre en pays étranger.*

*Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.*

*Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle, dont elle met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.*

*Dans ce Bulletin, paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.*

*Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentation ou d'agences commerciales.*

*Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.*

*Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?*

*Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.*

*C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à ce créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'Exportation des produits français.*

## TARIF DES ANNONCES

Pour une année — 12 Insertions :

1	Page	frs	800	\$160.		1	Colonne	frs	275	\$55
$\frac{1}{2}$	"	"	425	85.	$\frac{1}{2}$	"	"	175	35	
$\frac{1}{4}$	"	"	225	45.	$\frac{1}{4}$	"	"	100	20	
$\frac{1}{8}$	"	"	125	25						

# BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIEGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,  
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce  
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

**Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.**  
Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

### Sommaire No. 143.

Jun 1905.

1. Procès-Verbaux.....	77
2. Nomination.....	80
3. Nouveaux Membres Adhérents.....	80
4. Le Commerce Français au Canada.....	80
5. Statistiques Mensuelles.....	81
6. Revue Commerciale.....	82
7. Revue Financière.....	82
8. Transports et Navigation.....	84
9. Licence sur les Voyageurs de Commerce.....	85
10. L'Emigration au Canada.....	85
11. Le Port de Montréal et la Route du Saint-Laurent.....	86
12. Voyage Officiel d'Etudes de la Canadian Manu- facturer's Association.....	88
13. Législation douanière.....	88
14. Offres et demandes.....	89
15. Manifestes de navires ayant quitté le port dans la dernière quinzaine.....	89

### PARTIE OFFICIELLE

#### SEANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 1905

M. le Consul Général de France empêché d'assister à la réunion se fait excuser.

PRÉSENTS : C. A. CHOUILLOU, *Président* ; DES ETANGS, *Vice-Président* ; SALONE, *Trésorier* ; E. GALIBERT, J. DE SIÉYÈS, *Conseillers*.

M. Massieu de Clerval de passage à Montréal est invité à assister à la séance.

MEMBRE EXCUSÉ.—M. A. F. Revol, en route pour la France.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Adoption du dernier procès-verbal.
- 2<sup>o</sup> Lecture de la correspondance.
- 3<sup>o</sup> Traité Franco-Canadien.
- 4<sup>o</sup> Scrutin—Admission de deux nouveaux Membres

#### Adhérents.

50 Questions diverses.

La séance est ouverte à 4 heures.

**Procès-verbal.**—Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

**Correspondance.**—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de douze correspondants Français demandant des représentants au Canada ou des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays, des Vins et Liqueurs, Huiles d'olives, Chicorée, Biscuits, Dentelles, Textiles Automobiles, Pipes, Pierres précieuses, etc.

Lettres de trois Importateurs Français donnant leur adhésion aux Groupements Commerciaux organisés par la chambre et d'un Français fixé à Montréal demandant à représenter un de ces groupes une fois formé ;

Lettres de cinq Négociants de France remerciant la chambre pour renseignements envoyés ou Agents indiqués.

Lettres d'un correspondant de Lille et d'un autre de Buenos Ayres, demandant à représenter des maisons de commerce ou des manufactures Canadiennes.

Lettres de deux Membres Adhérents demandant des rectifications à faire au Bulletin, dans le libellé de leur raison sociale.

Lettres de la chambre Syndicale du Papier, à Paris, et de la "Loire Navigable", à Nantes, demandant l'échange avec le Bulletin Mensuel de la chambre.

Lettre du Ministère du Commerce priant de se

conformer au libellé des adresses des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger, tel que publié au *Moniteur officiel du Commerce* du 23 mars 1905.

Il est enfin donné lecture de lettres des négociants dont les noms suivent et qui demandent à faire partie de la Chambre à titre de Membres Adhérents :

M. M. EDOUARD SHAKI, Agent Transitaire, au Havre.

J. B. MARTIN, Velours, à Lyon.

La Chambre, invitée par M. le Président, à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

**Motion sur la Révision du Traité Franco-Canadien.**—Il avait été décidé, au cours de la séance du 4 mai dernier, de préparer une nouvelle motion, au sujet de l'extension du Traité Franco-Canadien, M. le Président donne donc lecture d'un nouveau projet, libellé conformément aux opinions manifestées par plusieurs Membres, et qui avaient été discutées au cours des précédentes séances.

La nouvelle motion se lit comme suit :

“Attendu que le Gouvernement Canadien vient d'accorder un contrat à la ligne Allan pour faire un service direct entre la France et le Canada ;

“Attendu que le succès de cette entreprise dépend du développement des relations commerciales entre les deux pays ;

“Attendu que le traité de commerce entre le Canada et la France, ratifié par acte du Parlement et mis en vigueur le 14 octobre 1895 a contribué à augmenter les relations entre les deux pays d'une manière considérable.

“Attendu qu'une agitation marquée s'est produite non seulement au Canada, mais encore en Angleterre et en France en faveur de l'extension de ce traité.

“Attendu que le haut commerce canadien a manifesté par l'organe des Chambres de Commerce de Montréal, d'Halifax, de Winnipeg et de Vancouver, son désir formel de voir cette extension accordée.

“Attendu que les conditions économiques ont changé depuis 10 ans.

“Attendu que l'extension du traité ne pourrait avoir que d'heureux résultats au moment de l'inauguration d'une ligne directe.

“La Chambre de Commerce Française de Montréal propose :

“Que le Gouvernement Français veuille bien accueillir favorablement toute ouverture du Gouvernement Canadien en vue d'obtenir que le traité actuel soit augmenté ou révisé.”

Cette motion présentée par Monsieur C. A. Chouilou, secondé par M. E. Galibert, est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

**L'Institution des Conseillers du Commerce Extérieur.**—Monsieur le Président donne ensuite lecture d'une lettre circulaire de M. Henri Demaria. Rapporteur au Congrès du Commerce et Secrétaire général du comité du Commerce Extérieur.

M. Demaria expose qu'il a été chargé de présenter au congrès un rapport sur l'institution des Conseillers du Commerce Extérieur, et qu'il serait reconnaissant à la chambre de lui faire parvenir les documents qu'elle croira devoir lui communiquer, relativement à cette question.

M. Demaria demandant l'envoi de ces documents pour une date antérieure au 15 mai, jour où il devra présenter son rapport, il est fait remarquer que sa circulaire datée du 15 Avril, arrive un peu tard pour qu'on puisse y faire une réponse documentée.

Abordant cependant cette question de l'Institution des Conseillers du Commerce Extérieur. M. E. Galibert exprime l'opinion que là où existent des Chambres de Commerce, il est moins important d'avoir des Conseillers; mais que cependant, si l'on devait nommer des Conseillers du Commerce Extérieur, ceux-ci devraient être choisis, de préférence parmi les membres de Chambres de Commerce déjà établies à l'étranger.

Quant aux centres commerciaux industriels où il y aurait lieu de nommer des Conseillers, ce serait évidemment dans les endroits où il n'y a pas de Chambre de Commerce.

Les institutions étrangères ayant le plus de rapport avec l'institution française dont il s'agit, sont les consulats et agences consulaires, établies à l'étranger par les autres gouvernements.

M. le Président ajoute, alors, qu'une excellente mesure serait, de nommer des Conseillers du Commerce Extérieur, dans tous les grands centres canadiens où il n'en existe pas encore, comme Winnipeg, Toronto, etc; en un mot, de faire des efforts pour disséminer à la surface du pays des agents dont les renseignements peuvent être très utiles à nos compatriotes.

**La réforme des Consulats.**—Il est encore donné lecture d'une lettre de M. Geo. Gérard, président d'un des groupes du Congrès du Commerce, et demandant à notre Chambre son opinion sur la Réforme des Consulats.

Plusieurs membres, expriment, à ce sujet, leurs opinions qui seront consignées en un travail à être lu dans une séance ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est alors levée à 5 h. 40.

## SEANCE ORDINAIRE DU 31 MAI 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; J. Salone, *Trésorier* ; H. JONAS et E. GALIBERT, *Conseillers*.

M. FOURNIER négociant à Lyon, de passage à Montréal est invité à demeurer présent à l'assemblée.

Membres excusés : MM. Des Etangs, *Vice-Président* ;  
V. Rougier et M. Chevalier, *Conseillers*.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Adoption du dernier procès-verbal.
- 2<sup>o</sup> Lecture de la Correspondance.
- 3<sup>o</sup> Admission de huit Membres Adhérents.
- 4<sup>o</sup> Revision des Statuts.

La séance est ouverte à 4 heures.

**Procès-Verbal.**—Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

**Correspondance.**—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de 13 industriels et négociants Français demandant des représentants au Canada, ou des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays, des vins et liqueurs, couleurs et vernis, pompes et appareils éjecteurs, soieries, produits pharmaceutiques, verreries, galets de mer, etc., etc.

Lettres de trois exportateurs Français, donnant leur adhésion aux groupements commerciaux organisés par notre chambre. L'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce de Paris, de même que le Syndicat des Exportateurs de Marseille offrent, de plus, de faire de la publicité en faveur de ces groupements.

Lettres de six correspondants, demandant des renseignements confidentiels sur des maisons de cette ville.

Lettres de trois Agents Français et Canadiens, demandant l'appui de la Chambre pour se procurer des emplois ou des agences françaises pour le Canada.

Lettres de deux Négociants Français et de Monsieur le Consul général de France à Montréal, remerciant la chambre pour renseignements reçus ou agents indiqués.

Lettre d'une maison française, demandant l'intervention de la Chambre, dans un litige survenu entre elle et un agent de cette ville.

Lettres du Comité Central des Armateurs de France, Paris, et de la Société des Affréteurs Réunis, de Paris, demandant l'envoi du Bulletin Mensuel.

Lettres de deux membres adhérents, demandant des rectifications à opérer dans le libellé de leur adresse ou annonce au Bulletin.

Lettres de cinq autres Négociants, demandant des renseignements divers, ou réglant leur compte de cotisation avec la Chambre.

Lettre du Ministère du Commerce, annonçant que la motion adoptée par notre Chambre en sa séance du 6 avril dernier au sujet de l'application de la nouvelle Loi militaire aux jeunes Français résidant à l'étranger, a été transmise au Ministère de la guerre.

Il est enfin donné lecture de lettres des négociants

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal

Capital payé - \$823,000!

#### Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME	Président
Capitaliste de Montréal	
Monsieur G. B. BURLAND,	Vice-Président
Industriel de Montréal.	
L'HON. LS. BEAUBIEN,	Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture	
Monsieur H. LAPORTE,	Directeur
de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,	
Monsieur S. CARSLY	Directeur
Propriétaire de la maison "Carsley Montréal	
Monsieur TANCREDE BIENVENU	Gérant-Général
Monsieur ERNEST BRUNEL,	Assistant-Gérant
Monsieur A. S. HAMELIN	Auditeur

#### Succursales

MONTREAL : 316, rue Rachel, coin de la rue St-Hubert ; 271 rue Roy, St-Louis de France ; 1138 rue Ontario, coin de la rue Panet ;  
Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.  
Berthierville, P.Q. ; D'Israeli, P.Q. ; St-Anselme, P. Q. ; Terrebonne, P. Q.  
St-Guillaume d'Upton, P.Q. ; Pierreville, P.Q. ; Valleyfield, P.Q. ;  
Ste-Scholastique, P.Q. ; Hull, P.Q. Cédar, Hull. P. Q.

#### Bureau des Commissaires-Censeurs

SIR ALEXANDRE LACOSTE,	Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi	
Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE,	Vice-Président
L'Honorable ALF. A. THIBAudeau, Sénateur,	
de la maison Thibaudeau Frères, Montréal.	
L'Honorable LOMER GOUIN,	
Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.	
Docteur A. A. BERNARD	
L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif.	

#### Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

## L'agence Mercantile R. G. DUN & CIE

ETABLIE EN 1841

Nous envoyons à nos souscripteurs des informations détaillées sur la position commerciale de leurs clients, ou des personnes leur demandant crédit.

Livre de Références publié 4 fois l'an. Collection de comptes  
Bulletin publié 3 fois la semaine. Bureaux dans 170 villes

Bureau de Montréal : BOARD OF TRADE BUILDING.  
THOS. H. FLETT, GERANT.

## LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montreal  
Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,  
Passage en 2<sup>ème</sup> classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

dont les noms suivent, et qui demandent à faire partie de la Chambre, à titre de Membres Adhérents :

DE POSSEL FILS, huiles, à Marseille.  
 A. W. FABER, Crayons, à Paris.  
 J. CHAIGNEAU et CIE, Vins, à Bordeaux.  
 LOEWENGARD & Co., Soieries, à Lyon.  
 L. DESBOIS, Voyages Maritimes, à Paris.  
 HEIDSIECK & Co., Champagne, à Reims.  
 J. RANSON & CIE, Eaux de vie, Cognac.  
 Les FILS de P. BARDINET, Vins, Bordeaux.  
 E. FOUCAULT & CIE, Eaux de vie, Cognac.  
 F. GRÉDY, Vins, Bordeaux.

RAFFINERIES D'HUILES D'OLIVES DE NICE.

La Chambre, invitée par M. le Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

M. Chouillou fait remarquer qu'en raison de certains faits qui se sont produits dernièrement, il est de toute nécessité d'ajouter aux Statuts un nouvel article établissant que les services rendus à la Chambre par ses membres, seront entièrement gratuits.

M. E. Galibert dit qu'il ne croit pas nécessaire de prendre une telle mesure : le cas qui s'est présenté dernièrement est certainement une exception, et il semblerait que le nouvel article serait de la part de la chambre une marque de défiance ou, tout au moins, de doute envers ses membres.

Cependant l'article en question est présenté dans les termes suivants, et sous forme de motion, par M. Jonas, secondé par M. Salone.

Art. 32.—Les services des membres de la Chambre sont gratuits, sauf stipulation contraire, dans des cas spéciaux.

Monsieur le Président fait alors observer que, aux termes mêmes des Statuts, Art. 30, la motion ci-dessus ne peut être mise aux voix qu'après qu'il en aura été donné lecture à deux réunions successives de la Chambre.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est alors levée à cinq heures et cinq minutes.

### NOMINATION

Nous apprenons avec plaisir que, par Décret en date du 27 mai dernier, le Bey de Tunis, Mohammed el Hadi Pacha, a nommé Monsieur C. A. Chouillou, Président de notre Chambre, Commandeur de l'Ordre du Nichan-Iftikhar.

Nous offrons nos sincères félicitations à Monsieur C. A. Chouillou pour la distinction dont il vient d'être l'objet, et dont tous les amis de notre Chambre recevront la nouvelle avec le plus grand plaisir.

### NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Les adhésions que nous avons reçues depuis la publication de notre dernier bulletin, sont les suivantes :

MM. EDOUARD SHAKI, Agent Transitaire, Le Havre.

J.-BTE. MARTIN, Velours et Peluches, Lyon.

Elus à la séance du 18 Mai.

MM. DE POSSEL FILS, Huiles, Marseille.

J. CHAIGNEAU & CIE, Vins, Bordeaux.

LOEWENGARD & CIE, Soiries, Lyon.

L. DESBOIS, Voyages Maritimes, Paris.

HEIDSIECK & CIE, Champagnes, Reims.

J. RANSON & CIE, Eaux de Vie, Cognac.

LES FILS DE P. BARDINET, Vins, Bordeaux.

E. FOUCAULT & CIE, Eaux de Vie, Cognac.

A. W. FABER, Crayons, Paris.

FRED. GREY & CIE, Vins, Bordeaux.

RAFFINERIES D'HUILES D'OLIVES DE NICE,  
 Nice.

Elus à la séance du 31 Mai.

### LE COMMERCE FRANCAIS AU CANADA

Le gouvernement canadien fait publier chaque mois un rapport sur les importations et exportations en Canada.

Les chiffres de ce rapport sont empruntés aux statistiques officielles du département des douanes et publiés par le Ministre de ce Département.

Or, en comparant les rapports de Mars 1904 et du même mois 1905, nous trouvons les chiffres suivants qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs :

Valeurs des marchandises importées au Canada dans les neuf mois finissant :

	En Mars 1904	En Mars 1905
De France :	\$4,581,008	\$5,390,419
d'Allemagne :	6,588,953	5,101,557

Soit, pour la France, une augmentation de \$806,411, ou 4,032,055 francs, et pour l'Allemagne, une diminution de \$1,487,396, ou 7,436,980 francs.

Sans doute, l'augmentation en notre faveur n'est pas énorme, et la surtaxe sur les produits allemands a, sans doute, été pour quelque chose dans la diminution des exportations de nos voisins d'outre-Rhin, mais, cependant, comme c'est la première fois que le fait se présente, il vaut la peine d'être cité.

Espérons que ce ne sera pas la dernière.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## STATISTIQUES MENSUELLES

## Importations et Exportations Canadiennes durant le mois de Mars 1905.

Au cours du mois de Mars et des huit mois précédents on a constaté une augmentation dans les importations. Quant aux exportations, elles ont aussi augmenté d'une façon considérable, surtout en Mars, si l'on compare ce dernier mois avec Mars 1904.

Ce sont les produits des mines et de la forêt, les animaux et leurs produits et les manufactures qui ont progressé, tandis que les exportations des produits de l'agriculture ont diminué.

En comparant les chiffres des neuf mois finissant avec le 31 Mars, avec ceux des mois correspondants de 1904, on constate une diminution dans l'agriculture et les mines, tandis que les manufactures et les pêcheries accusent une augmentation.

En un mot, il y a eu une diminution d'environ \$3,660,000 dans le commerce avec l'étranger, sur la même période de l'année dernière.

## IMPORTATIONS

ENTRÉES POUR CONSOMMATION	MOIS DE MARS		NEUF MOIS FINIS EN MARS	
	1904.	1905.	1904.	1905.
	\$	\$	\$	\$
Marchandises sujettes aux droits de douane.....	12,741,297	13,386,391	108,169,879	108,343,276
“ en franchise.....	8,021,277	9,086,801	67,353,833	70,925,678
Total.....	20,762,474	22,473,192	175,523,711	179,268,954
Monnaie et billon.....	98,096	116,231	3,508,305	9,515,855
Grand total.....	20,860,570	22,589,423	179,032,017	188,784,909
Droits de douane perçus.....	3,524,716	3,648,127	29,972,732	30,750,154

## EXPORTATIONS

	MOIS DE MARS				NEUF MOIS FINIS EN MARS			
	1904.		1905.		1904.		1905.	
	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Les mines.....	1,726,114	21,900	2,273,309	7,855	26,054,731	168,452	22,907,006	195,569
Les pêcheries.....	582,053	4,117	554,749	1,821	8,266,436	11,117	8,484,529	13,191
La forêt.....	882,696	134	1,261,458	1,398	24,682,645	265,000	23,231,452	108,200
Animaux et leurs produits.....	3,363,635	11,658	3,678,901	25,300	52,421,918	359,847	50,496,852	493,502
Agriculture.....	2,352,331	58,806	1,495,863	37,157	29,316,622	7,806,938	24,481,114	2,502,410
Manufactures.....	1,550,169	167,299	1,899,275	272,558	11,296,808	1,771,041	15,230,354	2,578,212
Divers.....	7,866	54,654	2,555	749,380	24,995	397,508	28,601	1,465,871
Total, marchandises.....	10,464,864	318,568	11,166,110	1,095,469	155,064,155	10,779,903	144,862,908	7,356,955
Monnaie et billon.....		36,130		23,552		431,576		640,584
Total gén'l, export.....	10,464,864	354,698	11,166,110	1,119,021	155,064,155	11,211,479	144,862,908	7,997,539

## REVUE COMMERCIALE

Le mouvement commercial généralement si actif à cette époque de l'année a été ralenti par les froids persistants qu'il a fait jusqu'à ce jour, et le malaise résultant de cette température peu clémente s'est fait ressentir dans le commerce des tissus qui, naturellement, en a été particulièrement affecté.

Cependant, on espère en un changement de température qui ne peut tarder maintenant, et les rapports excellents qui arrivent dès à présent sur l'apparence des récoltes, a ramené partout confiance et encouragement.

*Modes, tissus et lainages.*—Les marchands détailliers se plaignent beaucoup du marché qui reste inactif, avec une demande juste en rapport avec les stricts besoins de la clientèle. En conséquence de la fermeté qui se maintient dans les prix des cotons et laines bruts, non seulement il n'y a à espérer aucune diminution dans les prix des marchandises sortant des manufactures, mais encore on s'attend à des cotations encore plus élevées. Aussi, les ventes seront elles, cette année, au dessous de la moyenne de 1904.

*Ours et peaux.*—La demande pour les peaux qui avait d'abord été relativement faible, suivant en cela les offres, a pris, depuis quelques jours, un regain d'activité. Les prix se sont élevés d'un demi cent, et la laine brute semble devoir se maintenir particulièrement ferme.

Aucun changement dans le marché des cuirs, qui est peu actif.

*Quincaillerie.*—Les affaires de ce marché sont florissantes. On s'attend, de plus, à un été très fructueux, la construction devant être considérable, et devant par conséquent absorber une grande quantité de matériaux métalliques, de quincaillerie proprement dite, de peintures, de vernis etc. En un mot, l'aspect du marché est très satisfaisant.

*Grains, épices et comestibles.*—Le blé du Manitoba a monté, de même que l'avoine d'Ontario, sans doute à cause de leur rareté.

Les rapports officiels sur l'apparence des prochaines récoltes sont très encourageants. D'après une dépêche de Winnipeg, l'inspecteur des entrepôts prévoit pour cette automne, au Nord-Ouest Canadien une récolte de quatre-vingt millions de minots de blé, soit trente millions d'hectolitres, et même, de quatre-vingt dix millions de minots, 33 millions et demi d'hectolitres, si la moyenne de l'année dernière se maintient.

Cette année, il y a au Nord-Ouest 5,800,000 acres, soit 2,341,278 hectares ensemencés en grains, et dont 4,500,000 acres, 1,820,389 hectares en blé.

*Sucres.*—Les sucres raffinés ont vu tomber leurs prix de 10 cents par cent livres, et, selon toute apparence, cette baisse ne s'arrêtera pas là.

*Beurres et Fromages.*—Les beurres et fromages sont de plus en plus demandés en raison des arrivages toujours croissants. Dans la seconde semaine de ce mois seulement, 58,000 boîtes de fromage ont été expédiées en Angleterre.

Le beurre se vend de 17 cents à 18½ cents la qualité choix et de 17 cents à 17½ cents la qualité inférieure.

*Cafés.*—Le Jamaïque se vend de 10½ cents à 11 cents, le Java de 18 à 22 cents, le Moka de 18 à 19 cents, le Rio de 9 à 10 cents, et le Santos de 10½ à 11½ cents.

*Fruits secs.*—Les raisins de Valence se vendent de 4 à 5 cents la livre.

## REVUE FINANCIERE

Durant le mois écoulé depuis la publication de notre dernier numéro, le ton général du marché canadien a plutôt été à la baisse, subissant en cela l'influence accoutumée du marché de New York.

Aux bons rapports publiés d'abord sur l'apparence des récoltes, succédèrent bientôt des rapports plus défavorables, auxquels se joignirent presque sans interruption des nouvelles alarmantes sur la guerre en Extrême-Orient, l'assassinat du Tzar, la démission de M. Delcassé, etc., toutes choses dont surent profiter les baissiers.

Cependant, ces jours-ci le calme s'est rétabli, de bons rapports confirment de plus en plus l'espoir d'une belle récolte et enfin, d'heureuses rumeurs de paix sont venues rendre au marché la fermeté depuis trop longtemps perdue.

Il faut s'attendre toutefois, à une période imminente d'inactivité sur le marché de New York : les vacances commencent et un grand nombre de spéculateurs abandonnent la bourse pour les places d'eau ; mais on ne croit pas que le marché de Montréal en soit grandement affecté, vu qu'il est presque impossible qu'il descende plus bas. Il est probable, au contraire que les cours remonteront de 10 à 15 points, ce dont ils auraient besoin pour revenir à leur valeur réelle.

On s'attend également à ce qu'ils se maintiennent ensuite durant toute la saison d'été, et remontent même encore au commencement de l'automne.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	147	6	4.08
Montreal Street ".....	218	10	4.58
Toronto " ".....	106	5	4.71
Detroit United ".....	90	4	4.43
Twin City R. T. Co.....	110	5	4.54
Mackay pfd.....	72	4	5.55
Montreal Light, Heat & Power Co..	89	4	4.49
Dominion Coal pfd.....	115	8	6.95
N. S. Steel Common.....	57	6	10.52
" pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	159	8	5.03
Bell Telephone Co.....	152	8	5.26
Ogilvie Milling Co. pfd.....	135	7	5.18
Montreal Cotton Co. ....	113	9	5.19
Bank of Montreal.....	255	10	3.91
Molsons Bank.....	228	9	3.94
Merchants Bank.....	172	7	4.06
Banque d'Hochelega.....	134	7	5.22

Nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de parcourir le tableau suivant où ils pourront comparer la valeur actuelle de quelques uns des cours ci-dessus avec celle qu'ils avaient il y a un an à la même date :

	1905	1904
C. P. R.....	147	117
Toronto Railway.....	106	100
Twin City.....	110	94
Sao Paulo.....	130	90
Soo Railway.....	114	61
Bell Telephone.....	152	144
General Electric.....	142	145
Toronto Electric.....	147	134
Mackay pref.....	72	67
Niagara.....	117	118
Richelieu.....	72	85
Dominion Steel.....	20	8
Dominion Coal.....	115	59
N. S. Steel.....	57	72
Dominion Steel bonds.....	85	63

Les compensations des différentes banques de Montréal durant le mois de mai écoulé ont atteint le chiffre remarquable de \$ 112,234,000'; la dernière semaine, elles ont monté à \$ 22,600,000, alors qu'elles n'avaient été que de \$18,413,000 l'an dernier.

Voici le rapport pour chaque semaine depuis le commencement de l'année :

Semaine finissant 1 juin.....	\$22,633,097
" " 25 mai.....	21,927,717
" " 11 mai.....	25,658,990
" " 8 mai.....	25,805,055
" " 4 mai.....	27,034,639
" " 27 avril.....	17,728,429
" " 20 avril.....	24,280,327
" " 13 avril.....	28,299,369
" " 6 avril.....	31,331,900

## Impressions Commerciales et Artistiques

en Noir  
et en Couleurs



## Reliure

Cartes, Circulaires,  
Affiches, Livrets,

### CATALOGUES

Brochures,  
Journaux, Revues,  
En-têtes de Lettres et de  
Comptes, Enveloppes,  
Etiquettes, Etc.

### Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



Montreal Printing & Publishing  
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.

## LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Montréal, Canada.

Spécialité de placements au Canada.

### ACHAT ET VENTE DE VALEURS CANADIENNES.

Fonds d'Etat, obligations municipales, valeurs industrielles. (Chemins de fer, Tramways, Compagnies d'éclairage, gaz, électricité, mines.) Achats et vente de propriétés foncières du Canada, réception et transmission des coupons, dividendes, intérêts, loyer, etc.

Administration d'immeubles, garde de titres; Coffres forts.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Chevalier de la légion d'Honneur, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, commissaire-censeur de la Banque Provinciale, Montréal, *Président*.

RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Co., Agents de change, Montréal. Second Vice-Président de la Montréal Light Heat & Power Co. *Vice-Président*.

Honorable J. A. QUIMET, juge de la Cour du Banc du Roi, Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, administrateur de la Banque d'Epargne Montréal.

Honorable CHAS. E. DELORIMIER, juge à la Cour Supérieure, Montréal. Honorable DAMIEN ROLLAND, Membre du Conseil Législatif, administrateur, de la Banque d'Hochelega, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire-censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

A. E. deLORIMIER, Avocat, conseiller du Roi, Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, conseiller du commerce extérieur, Montréal.

C. A. GIROUX, Directeur de la Banque d'Hochelega, Montréal.

Renseignements fournis gratuitement.

SECRETARE,

J. THEO. LECLERC,

30 rue t. Jacques, Montréal Canada

Semaine finissant 30 mars.....	22,746,371
“ “ 23 mars.....	27,854,872
“ “ 16 mars.....	25,789,565
“ “ 9 mars.....	26,315,313
“ “ 2 mars.....	24,560,148
“ “ 23 février.....	22,461,033
“ “ 16 février.....	20,976,205
“ “ 9 février.....	22,106,662
“ “ 2 février.....	21,657,301
“ “ 26 janvier.....	19,516,363
“ “ 19 janvier.....	22,244,848
“ “ 12 janvier.....	23,525,040
“ “ 5 janvier.....	24,734,507

Du reste, la plupart de ces institutions sont très florissantes, et cette année, plusieurs d'entre elles ont fait préparer des plans pour la construction de nouvelles maisons succursales dans la ville ou dans la banlieue. La Banque de Montréal en fait construire trois, la Banque Molson, deux ; la Banque d'Épargne, deux ; la Banque de Toronto, une ; et la Banque de Commerce, de même que la Banque des Townships de l'Est établiront sous peu leur bureau chef à Montréal.

Voici quels ont été les dividendes payés le 1er de ce mois par les principales banques canadiennes à leurs actionnaires :

Banque de Montréal, \$700,000.
Banque de Commerce, \$304,500.
Banque des Marchands du Canada, \$210,000.
Banque de Toronto, \$150,000.
Banque Impériale, \$150,000.
Banque d'Ottawa, \$112,500.
Banque d'Hamilton, \$111,750.
Banque Union, \$87,500.
Trader's Bank, \$87,500.
Banque de Québec, \$75,000.
Banque d'hochelaga, \$70,000.
Banque Standard, \$50,000.
Banque Ontario, \$45,000.

Soit en tout \$2,153,750 ou près de onze millions de francs.

Le commerce du Canada avec le Japon augmente, en dépit de l'avantage que donne aux Etats-Unis le tarif minimum. En 1903, les exportations canadiennes au Japon avaient été de \$249,392 ; tandis que, en 1904, elles ont atteint le chiffre de \$418,246, ce qui est une augmentation de près de 70 p. c.

Les articles suivants ont augmenté : Beurre, farines, pulpe, savon, etc., le saumon salé a augmenté de plus de \$90,000.

## TRANSPORTS ET NAVIGATION

TRANSPORTS.—La Compagnie du Pacifique a inauguré, au commencement de ce mois, son service d'été avec son fameux train "Imperial Limited". Voici quelques détails intéressants sur ce train, et les progrès accomplis depuis sa création.

C'est en 1900 qui fut créé l'Imperial Limited, qui devait franchir en 100 heures la distance de 2902 milles, soit 4.670 kilomètres qui sépare Montréal de Vancouver, ou l'Atlantique du Pacifique.

La seconde année, ce record fut abaissé à 96 heures, et on espère que cette année le voyage pourra s'accomplir en moins de temps encore.

La réussite de cet audacieux projet a assuré son succès. Au début, l'Imperial ne circulait que trois fois par semaine : aujourd'hui deux trains partent tous les jours de Montréal pour Vancouver.

Les wagons qui composent ce train sont de toute beauté.

La construction du Grand-Tronc-Pacifique est à peine commencée que l'influence de ce grand travail se manifeste d'une étonnante façon, en déterminant des milliers de cultivateurs américains à venir s'établir au Canada. On s'attend à ce que le nombre des immigrants dépasse de cinquante pour cent les chiffres enregistrés l'an dernier.

La plupart des nouveaux colons sont des fermiers des Etats-Unis. Ils arrivent avec tout leur matériel et leurs bestiaux, et se mettent, dès leur arrivée, à cultiver leurs terres.

La superficie du sol cultivé, dans cette région, est le double de ce qu'elle était l'an dernier, et cet état de chose est dû à l'avantage qu'offrira bientôt la ligne du nouveau Transcontinental aux colons qui vont exploiter ces fertiles contrées.

Le 29 mai dernier tout un groupe d'excursionnistes français, faisant partie des délégués du congrès international des chemins de fer, a été visiter les travaux du pont de Québec sur le vapeur du gouvernement, le "Druid".

Cette excursion avait été offerte par M. le Lieutenant gouverneur L. A. Jetté.

On remarquait sur le pont du vaisseau :

M. Maruejouis, ancien ministre des Travaux Publics dans le cabinet Waldeck-Rousseau, en France ;

M. Lionel Marie, ancien membre du conseil d'Etat, chef de l'administration du chemin de fer du Nord français ;

M. Pérousse, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux Publics ;

M. Hurteau, directeur du chemin de fer d'Orléans, et Mme Hurteau ;

M. Mange, ingénieur du chemin de fer d'Orléans ;  
M. Carcanagues, ingénieur du Paris-Lyon-Méditerranée, et Mme Carcanagues.

M. Jégou d'Herbeline, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef de la voie du chemin de fer d'Orléans ; et Mademoiselle d'Herbeline ;

M. Georges Cartault, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef du matériel fixe et des approvisionnements de la voie à la compagnie P. L. M. ;

M. Blégnie, ingénieur du chemin de fer du Midi ;

M. Fontaneilles, ingénieur de l'Etat ;

M. Villain, chef du contrôle commercial au ministère des Travaux Publics ;

Le parti a passé trois heures au pont de Québec et la grandeur des travaux exécutés a surpris ces messieurs. M. le sénateur Choquette, M. N. Levasseur, A. Généreux, Ed. Aubé et quelques autres personnes les accompagnaient.

NAVIGATION. Le rapport annuel du ministère de la marine et des pêcheries vient d'être publié.

D'après ce rapport, le nombre total des vaisseaux de tout genre du Canada enregistrés le 31 décembre 1904 était de 7,152, comportant une capacité de 672,838 tonnes. Ces chiffres, comparés à ceux de 1903 accusent une augmentation de 132 vaisseaux et, par contre, une diminution de 10,309 tonnes.

Les vapeurs canadiens sont au nombre de 2,543, représentant une capacité de 353,514 tonnes.

Si l'on estime à \$30 la valeur moyenne de la tonne, la marine du Canada représenterait donc un capital de \$20,885,140, soit 104,425,700 francs.

En 1904, il s'est bati, au Canada, 308 navires, j'augeant ensemble, 18,554 tonnes, et représentant, à \$45 la tonne, une valeur de \$834,930 ou 1,176,650 francs.

On verra par le tableau suivant, comment se répartit entre les différentes provinces la richesse maritime du Dominion :

Provinces	Nombre de vaisseaux	Tonnage total
Nouvelle-Ecosse .....	2,066	211,932
Ontario.....	1,886	176,000
Québec.....	1,886	136,000
Colombie-Anglaise .....	666	77,105
Nouveau-Brunswick.....	933	54,855
Ile du Prince Edouard .....	161	12,200
Manitoba.....	141	7,765
Youkon.....	12	2,171

Remarquons, enfin, qu'en 1878 le tonnage total de la marine canadienne était de 1,333,000 tonnes, soit près du double de ce qu'il est actuellement.

La ville de Québec va faire un grand effort pour

établir une ligne directe de steamers avec l'Angleterre. Un grand nombre de commerçants et de représentants de compagnies de chemin de fer se sont réunis à l'appel du Président de la Chambre de Commerce, et ont adopté une résolution en faveur du projet.

D'autre part, la "Gazette du Travail" annonce que les négociations ont beaucoup avancé pour l'établissement d'une ligne de steamers entre le golfe du Mexique et les ports canadiens, et que le service commencera prochainement.

Le marché mexicain demanderait au Canada les pommes, les bestiaux, les boîtes en bois, le bois de construction, la houille et le coke.

Comme on le voit, les perspectives sont belles pour la saison de navigation actuelle et pour les suivantes.

## AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

Projet de loi leur imposant une licence de \$300.

Nous croyons intéressant d'ajouter que le 17 mai dernier, il a été déposé devant la chambre, à Québec, une résolution demandant de fixer à trois cents dollars chaque licence pour agir comme voyageur de commerce, en sollicitant ou en prenant des commandes pour vente des effets, produits ou marchandises, autres que des boissons enivrantes sur échantillon, catalogue ou liste des prix, pour une personne, corporation ou d'une société, n'ayant aucune place d'affaires en Canada.

## L'EMIGRATION AU CANADA

Nous lisons dans un journal publié à Boston, le "Post" :

"Pendant les neuf mois derniers, 77,000 immigrants sont entrés au Canada, dont 26,687 venant des Etats-Unis. On calcule que, durant les cinquante dernières années, le mouvement d'immigration aux Etats-Unis a atteint une moyenne annuelle de 400,000 unités. A côté de cela, l'accroissement de la population du Canada paraît peu considérable. Cependant, pour le commencement de ce qui semble devoir être un mouvement permanent, le chiffre de 77,000 est encore très respectable.

"On dirait que le monde a hâte de s'emparer des terres à blé encore incultes, et il y a de gros profits à faire en exploitant les étendues pour ainsi dire sans bornes de l'Ouest canadien.

"On peut donc sans trop de crainte prédire que, parmi les faits les plus frappants de l'histoire de quelques prochaines décades, se trouvera le merveilleux accroissement de la population et l'extraordinaire développement de la richesse au nord de la frontière américaine. Notre présente indifférence pourrait, de toutes nos erreurs, être une de celles qui nous coûteraient le plus cher."

## LE PORT DE MONTREAL ET LE ST-LAURENT

Intéressante excursion officielle avec le Ministre de la Marine

Le dix de ce mois, l'honorable R. Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries, avait invité un groupe important d'hommes d'affaires de la ville de Montréal, à l'accompagner dans son voyage d'inspection annuelle, jusqu'à Sorel, port situé au confluent du Richelieu et du St-Laurent, et remarquable par ses chantiers de construction navale.

Cette intéressante excursion avait lieu à bord du "Druid" le plus beau navire de la flotte du gouvernement. Parmi les invités, appartenant pour la plupart à la politique, au commerce et à la finance, on remarquait plusieurs députés, des membres de la Commission du Hâvre de Montréal, M. Gear, Président du Board of Trade, M. A. A. Brault, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, M. C. A. Chouillon, Président de notre Chambre de Commerce française, le juge Dugas, de Dawson City, M. Norman Wight, Président du Corn Exchange, et Hugh. A. Allan, président de la Shipping Federation et les représentants des divers journaux.

Le but de l'excursion était de démontrer aux invités l'importance des travaux entrepris depuis deux ans, c'est-à-dire, depuis l'époque de la nomination de M. Préfontaine, comme Ministre de la Marine, en vue d'améliorer le port de Montréal.

Le "Druid" se dirigea tout d'abord vers l'ouest, d'où ses passagers purent, d'un coup d'œil embrasser tout le port de Montréal et les grands travaux qui s'y accomplissent : les hangars permanents, avec leur immense charpente métallique, les élévateurs de la Commission du Hâvre, ceux du Grand Tronc, les établissements de la Dominion Coal Co., etc.

Redescendant ensuite le fleuve avec lenteur, les excursionnistes purent voir, dans la partie est du port, l'emplacement où sera établie dans un prochain avenir la cale sèche promise depuis un certain temps déjà, et tant attendue des navigateurs.

Tout le long du voyage, les détails les plus intéressants ont été donnés sur les travaux accomplis ou à accomplir incessamment par le gouvernement en faveur du port de Montréal. Ces travaux comprennent 1o l'amélioration du port lui-même, construction de nouveaux quais à haut niveau, de hangars permanents et d'élévateurs de grains ; 2o creusement du chenal qui permettra bientôt à celui-ci d'avoir une profondeur uniforme de 30 pieds et une largeur de 450. Ce travail est maintenant effectué jusqu'à Sorel, et l'on s'attend à le voir terminé à la fin de l'automne jusqu'à Batiscan, soit jusqu'à 101 milles de Montréal. Les

choses iront vite ensuite de Batiscan à Québec, l'action de la marée se faisant sentir jusque dans le premier de ces ports ;

3o Enfin, une fois ce chenal creusé et élargi, il fallait l'éclairer, et en rendre la navigation aussi facile la nuit que le jour, aussi bien aux grands transatlantiques qu'aux navires faisant la navigation fluviale intérieure.

Ce grand problème a été résolu au moyen d'un système de bouées à acétylène ou à gaz hydrogène qui offre la plus grande sécurité aux vaisseaux remontant ou descendant, la nuit, le St Laurent. Il y a ainsi 49 bouées à gaz, de Montréal à Québec. Le système d'éclairage est à éclipse, afin de permettre aux pilotes de distinguer la lumière de ces appareils de celle des bateaux ou des autres phares éclairant le fleuve. Une soupaque tournante ouvre et ferme successivement l'orifice par lequel le gaz s'échappe et s'allume au contact d'une étincelle électrique.

Outre ces bouées, vingt phares sont dès maintenant établis et fonctionnent régulièrement, en attendant que vingt autres prévus au projet, aient pris leur place et complété ce beau système d'éclairage. On voit déjà émerger au milieu du lac St-Pierre, qui est constitué par un élargissement considérable du St-Laurent, les piliers où seront, dans quelques mois érigés plusieurs de ces phares.

Arrivés à Sorel, les excursionnistes descendirent à terre, et firent une visite aux ateliers de construction du gouvernement.

Au laisser-aller qui régnait autrefois dans cette administration, a succédé une organisation parfaite et une discipline sévère. Les ateliers sont divisés en divers départements où sont employés plus de 600 ouvriers auxquels sont payés plus de \$25,000 de salaire par mois.

C'est là qu'on achève, en ce moment, la construction du magnifique bateau-dragueur le "Fielding." Ce beau bâtiment mesure près de 80 mètres de long, 15 de large et 6 de profondeur ; sa force est de 3,000 chevaux-vapeur, et sa capacité, de 10,000 mètres cubes, environ, par 24 heures ; il peut creuser à 20 mètres de profondeur et coûtera 1,750,000 francs.

Il réunit les deux systèmes de la succion et des godets, et se déplace lui-même sans le secours d'aucun remorqueur. Il a été construit entièrement à Sorel. En construction depuis deux ans, il fera place à un autre plus puissant encore qu'on espère terminer en 18 mois.

Une de ces belles machines, la drague No. 7 fonctionnait justement sur le lac St-Pierre au passage du "Druid." Les passagers de celui-ci purent admirer le travail de ce puissant appareil dit "à succion." Une vis est enfoncée dans le sol à creuser, le remue,

le fouille y fait pénétrer l'eau qui le délaye, et le rend ainsi propre à être enlevé par des pompes, à raison de de 1,000 mètres cubes par heure, et conduit au rivage dans un énorme tube de près d'un kilomètre de longueur.

Des stations de télégraphie sans fil et un système de cloches sous marines complètent tout ce bel outillage destiné à rendre aussi complète que possible la sécurité des navires fréquentant les eaux du St-Laurent.

Mais, ce n'était pas assez encore : il fallait prolonger le séjour de ceux-ci au Canada, et leur assurer plus tôt au printemps et plus tard à l'automne, le passage libre dans ces eaux changées en banquises par le climat rigoureux du pays.

Ce grand problème a été résolu, ou du moins, est dès maintenant en voie de l'être, si l'on considère les expériences concluantes accomplies au cours du printemps dernier, par le brise-glaces le "Montcalm" acheté par le gouvernement canadien, expériences qui seront continuées et complétées cette automne.

Ce ne fut donc pas par simple politesse que le président du Board of Trade félicita le Ministre de la marine, mais bien par sincère conviction, et en sa qualité officielle.

M. Préfontaine, dans sa réponse, déclara que toute son ambition est de faire du port de Montréal agrandi et bien outillé, le port national du Canada, un des plus importants du monde, et, du St-Laurent, une route maritime où les navires seraient en aussi complète sécurité la nuit que le jour.

Des avantages immenses ressortiront de ces grandes améliorations. Déjà, par la seule existence des travaux actuels dont l'achèvement n'est pas encore un fait accompli, les taux d'assurance ont diminué.

Ce fait important signifie l'ouverture d'une ère d'économie dans les transports futurs pour les expéditeurs de l'ouest canadien, aussi bien que pour ceux des pays d'outre-mer.

Les excursionnistes sont revenus à Montréal, enchantés de ce qu'ils avaient vu.

Pour nous, nous ne pouvions passer sous silence ce remarquable voyage du "Druid", où tant de choses se sont révélées, qui viennent à l'appui de ce que nous avons si souvent répété : que le Canada est un pays d'avenir, qui réserve au monde plus d'une surprise, décidé qu'il est comme on vient de le voir, à suivre au moins de très près les rivaux qu'il ne peut encore dépasser.

Au moment d'aller sous presse, nous lisons ce qui suit, dans "Le Canada" l'un des principaux quotidiens français de Montréal. Cet article complétant heureusement tout ce que nous avons dit plus haut,

et faisant ressortir l'importance de la route du Saint-Laurent, nous n'hésitons pas à le mettre in-extenso sous les yeux de nos lecteurs :

"Ottawa, 16.—La commission internationale des voies fluviales vient de siéger pendant deux jours à Toronto et a préparé un important travail pour le mois de juillet.

"On sait que cette commission dont les Etats-Unis ont pris l'initiative a été provoquée par le fait que le congrès américain a passé en 1892 une loi pourvoyant à la construction d'une écluse à l'issue du lac Erié à ou près de Buffalo. Comme il a été suggéré que la construction de cette écluse pourrait affecter le niveau des grands lacs et du Saint-Laurent, dont les Etats-Unis et le Canada sont riverains, les Etats-Unis ont décidé de provoquer la constitution d'une commission internationale pour étudier l'effet possible de cette construction et voir en particulier si elle affecterait la navigabilité du chenal maritime du Saint-Laurent auquel le gouvernement canadien consacre depuis tant d'années des sommes si considérables.

"Le gouvernement canadien a accédé à la proposition d'une commission d'études internationales et a nommé pour la représenter trois commissaires.

"La question du chenal maritime du Saint-Laurent étant de beaucoup la plus importante, va être immédiatement étudiée par la commission qui a décidé de rencontrer le 11 juillet à Montréal les représentants de la municipalité, le Board of Trade, la Chambre de Commerce et la Commission du Port. C'est dans la salle du Board of Trade qu'aura lieu cette assemblée publique où chacun de ces corps émettra son avis sur la question.

"Comme maintenant les travaux du chenal maritime sont sous le contrôle du département de la marine et des pêcheries, la commission siégera à Ottawa le 7 juillet pour entendre les officiers et ingénieurs de ce département.

"Enfin la commission veut étudier par elle-même le chenal et fera sur un vaisseau du gouvernement le voyage de Québec à Kingston pour traverser tout le chenal. Elle partira de Québec pour ce voyage le 9 juillet s'arrêtant à Montréal le 11, et arrivant à Kingston vers le 13. Là elle recevra les autorités municipales, la Chambre de Commerce et les représentants des intérêts fluviaux de Kingston. Comme on le voit, c'est une étude complète de la navigation du bas Saint-Laurent qui va être accomplie par cette commission internationale."

## VOYAGE OFFICIEL D'ETUDES

De la "Canadian Manufacturers' Association" en Europe

Le 9 de ce mois, un groupe de 275 membres de la "Canadian Manufacturers' Association" est parti pour l'Europe, à bord du paquebot "Victorian" de Ligne Allan.

Cette Association dont le but, comme son nom l'indique, est de promouvoir les intérêts des manufacturiers canadiens, a son siège principal à Toronto, Ontario, dans l'édifice du "Board of Trade".

Quoique n'existant que depuis quatre ans, cette société est devenue très importante, et compte déjà près de dix huit cents membres, recrutés parmi les manufacturiers de tous genres établis au Canada, sans distinction de nationalité.

Le voyage organisé, a pour but de mettre ceux des membres de l'Association qui y prennent part, en mesure d'étudier de près le marché européen, et d'entrer en communication directe avec les manufacturiers de l'Angleterre et des autres pays portés sur l'itinéraire de l'excursion.

A leur arrivée à Liverpool, les excursionnistes seront transportés par train spécial à Londres, où ils arriveront le 19 de ce mois, et où ils descendront à l'Hôtel Cecil.

Durant leur séjour dans la grande cité anglaise, ils seront les hôtes de la Chambre de Commerce de Londres, jusqu'au 26 Juin.

A cette date, ils partiront en train spécial, et feront le tour de l'Angleterre, visitant ainsi Birmingham, Liverpool, Manchester, Bradford et Sheffield, puis reviendront à Londres où ils célébreront le "Dominion Day" ou fête nationale du Canada, sous la présidence de Lord Strathcona, un Canadien lui-même.

Un dernier voyage officiel à Glasgow et à Leeds, complètera l'itinéraire.

A partir de ce moment, les membres de l'excursion se sépareront, les uns se rendant en France, les autres en Allemagne ou quelque autre contrée d'Europe, où les appelleront leurs intérêts ou leurs sympathies.

M. M. W. K. George, Président, M. C. C. Ballantyne, Vice-Président, et M. R. J. Younge, Secrétaire Général de l'Association les accompagneront dans cet intéressant voyage.

Le retour au Canada s'effectuera de Liverpool, par le même paquebot, le 20 Juillet prochain.

Nous tenions à signaler cet événement réellement important, et si pratique, au point de vue commercial. Aucun doute, en effet, que les membres de la "Canadian Manufacturers' Association" qui prendront part à cette excursion, ne bénéficient largement des observations particulières que chacun y pourra

faire, et des relations nouvelles qui en seront la conséquence.

Inutile d'ajouter que le haut commerce anglais réserve une sympathique réception aux collègues "coloniaux".

## LEGISLATION DOUANIERE

Concernant les échantillons des Voyageurs de Commerce

Voici quels sont les règlements des douanes concernant l'entrée au Canada des échantillons qui peuvent y être apportés par des voyageurs de commerce étrangers, et, par conséquent, par plusieurs de nos compatriotes :

(a) Les échantillons qui accompagnent les voyageurs, de même que les coffres et autres emballages, sont, à moins qu'ils n'aient aucune valeur commerciale, passibles des droits de douane, mais non d'un droit spécial supplémentaire.

Les agents de la douane peuvent appliquer les droits réduits du tarif préférentiel aux échantillons déclarés par les voyageurs comme étant d'origine et de provenance britanniques.

(b) Les voyageurs de commerce sont tenus de remettre à l'agent de la douane, en vue de la déclaration d'importation, une facture ou un relevé détaillé indiquant le prix de vente en gros de chaque échantillon, tel qu'il est vendu pour la consommation intérieure ; ce document sera certifié par les voyageurs et la quantité des échantillons sera dûment vérifiée par l'agent de la douane ; les droits afférents à ces échantillons seront acquittés avant le dédouanement.

(c) Les échantillons importés (sauf les articles d'origine ou de manufacture canadienne) sont soumis au paiement des droits chaque fois qu'il sont importés dans le pays ; il est entendu, cependant, que les coffres contenant les échantillons peuvent être admis en franchise après paiement des droits lors d'une première importation, lorsqu'ils sont identifiés à la satisfaction du service de la douane.

(d) Les cartes, portefeuilles, boîtes en carton et autres objets de même nature contenant des morceaux de drap, de passementerie, de tissus, des boutons de divers modèles et d'autres articles manifestement destinés à servir uniquement d'échantillons pour la vente et n'ayant aucune valeur commerciale, peuvent être admis en franchise de droits. L'expression "n'ayant aucune valeur commerciale" ne s'applique cependant pas aux portefeuilles, boîtes et autres objets employés pour présenter des échantillons, lorsqu'ils sont propres à un autre usage ou ont une valeur marchande.

## OFFRES ET DEMANDES

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications, à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

### I<sup>o</sup> OFFRES D'AGENCE

#### VINS ET SPIRITUEUX.

111. Quelques bonnes maisons de Cognac, Jarnac & Nantes, demandent agents au Canada pour le placement de leurs marques eaux de vie et cognacs.
112. Des maisons bien réputées de Bordeaux et de Bourgogne, demandent agents au Canada pour la vente de leurs vins.

#### ALIMENTATION.

113. Une maison d'Oran [Algérie] exportant plusieurs produits d'exportation de cette contrée, désire un bon agent dans le Dominion.
114. Quelques raffineries d'huiles d'olives de Marseille et de Nice, désirent être représentées dans les grands centres du Canada.

#### TISSUS ET NOUVEAUTES—VETEMENT.

115. Une maison de soieries de Lyon désire un bon agent à Montréal.
116. Un négociant de Lyon exportant les gants et rubans désire être représenté au Canada.

#### MATIERES PREMIERES POUR L'INDUSTRIE.

117. Un exportateur de laines brutes à Mazamet, désire acheteurs au Canada.
118. Une fabrique Française de feutres pour papeteries, désire un agent dans l'un des grands centres du Canada.

#### VERRERIE.

119. Une importante verrerie du Nord de la France, demande un agent bien introduit auprès des grandes compagnies canadiennes.

#### DIVERS.

120. Une maison d'Amiens exportant les golets de mer, demande acheteurs au Canada.

### II<sup>o</sup> DEMANDES D'AGENCES

28. Un Français, ancien fabricant de draps à Sedan désire se fixer au Canada, désire avant son départ réunir un groupe commercial : "Vêtements".

21. Un Français actuellement à Londres, parlant les deux langues, désire réunir un groupe commercial "Vins ou alimentation" pour le Canada.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres

et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

## MANIFESTES DE BATEAUX AYANT QUITTÉ LE PORT DURANT LA DERNIERE QUINZAINE

### SS. "Lake Manitoba" pour Liverpool.

Grains : Blé : 53,358 boisseaux ; Maïs : 81,575 boisseaux ; Avoine : 10,395 boisseaux ; Fromage : 3,086 boîtes. Comestibles : Saindoux 1,843 boîtes ; Jambon : 94 caisses ; Bœuf en conserves : 234 caisses ; Foin : 4,000 balles ; Bois : 895 paquets, 11,715 pièces, 3,425 bardeaux, 150 blocs ; Cuirs : 5 caisses ; Chiffons : 14 balles ; Papiers : 316 balles ; Coton : 474 balles ; Pulpe : 736 paquets ; Acétate de chaux : 1,73 sacs ; Laine : 8 balles ; Drogues : 53 ; Lait en poudre : 147 boîtes ; Balais : 49 caisses ; Poignées de brosses à main : 307 sacs ; Chaux : 368 sacs ; Phosphore : 135 boîtes ; Rognures de zinc : 1,129 paquets ; Divers : 68 caisses.

### SS. "Devona" pour Londres.

Grains : Blé : 43,803 boisseaux ; Froment : 18,823 boisseaux ; Farine : 1,500 sacs ; Beurre : 5,121 caisses ; Fromage : 22,098 boîtes ; Lard fumé : 120 barils ; Homards : 29 caisses ; Lard : 1,468 caisses ; Viandes : 716 caisses ; Foin : 1,651 balles ; Bois de charpente : 3,428 pièces ; Madriers : 1,347 ; Cuirs : 3 caisses ; Divers : 25 caisses ; Bestiaux : 550 têtes.

### SS. "Lake Michigan" pour Anvers

Grains : Blé : 44,811 boisseaux ; Sarrazin : 8,431 boisseaux ; Avoine roulée : 650 caisses ; Son : 4,072 sacs ; Homards : 41 caisses ; Lard : 1,974 caisses ; Cuirs : 84 balles ; Tabac : 21 balles ; Aluminium : 560 boîtes ; Minerai : 14,611 sacs ; Pulpe sèche : 450 rouleaux ; Rognures de boîtes de fer blanc : 2,448 paquets ; Minerai : 15 tonnes ; 180 tonneaux vides ; Tourteaux d'Huile : 2,402 sacs ; Divers : 33 caisses.

### SS. "Manchester Importer" pour Manchester.

Grains : Blé : 15,887 boisseaux ; Orge : 16,666 boisseaux ; Avoine : 28,235 boisseaux ; Fromage : 5,829 boîtes ; 1,088 boîtes de Viande de Conserves ; Lard : 8,158 caisses ; Lard fumé : 10 caisses ; Foin : 473 balles ; Bois de Charpente : 1,366 bardeaux et 41,856 pièces ; Cuir à semelle : 149 balles ; Minerai : 400 sacs ; Brouettes : 72 ; Fibres d'amiante : 1000 sacs ; Tondeuses à gazon : 21 caisses ; Pulpe : 5,561 fardeaux ; Papiers : 258 rouleaux ; Chiffons : 25 fardeaux ; Cuir : 4 caisses ; Divers : 25 caisses ; Bestiaux : 150 têtes.

### SS. Sardinian pour le Havre.

Grains : Avoine, 21,979 boisseaux. Objets mobiliers : 4 caisses. Fourrures et boas : 2 balles et 1 caisse. Homards : 150 caisses. Médecines : 1 caisse. Bestiaux : 250 têtes.

## MEMBRES DE LA CHAMBRE

### MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.  
 M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.  
 M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.  
 M. RICHARD WADDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.  
 M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.  
 M. G. BALZER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.  
 M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

### MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d')**, Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.  
**Auzias-Turenne, R.**, agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, Seattle, Wash., U. S. A., et Montréal.  
**Beullac, Pierre**, Avocat, 2, Place d'Armes, Montréal.  
**Birchal d'Aoust, O.**, Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.  
**Chevalier, M.**, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.  
**Chouillou, C. Alfred**, de la maison C. A. Chouillou et Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.  
**De Jacourt, P.**, Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.  
**Des Etangs, George**, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.  
**Devir, Ch.**, Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.  
**Dubost, Auguste**, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.  
**Galibert, Calixte**, Tanneur, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.  
**Galibert, Emile**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.  
**Galibert, Frédéric**, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.  
**Galibert, Paul**, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.  
**Gosset, L.**, Agent, 71, rue Dubord, Montréal.  
**Hamon, Louis**, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.  
**Jonas, Henri**, Conseiller du Commerce Extérieur de France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.  
**Lair, Paul**, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.  
**Quittard, A.**, Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.  
**Revillon, Victor**, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.  
**Revol, F.**, de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.  
**Rougier, Victor**, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.  
**Salone J.**, Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.  
**Savarin, Jules**, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.  
**Schwob, Moise**, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.  
**Siéyès, J. (de), B. P.**, 327, Montréal.  
**Variclé, Antoine**, Dawson City, (Yukon) et Montréal.  
**Variclé-Fortin, M.**, Dawson City (Yukon) et Montréal.

### MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.**  
**Abitbol**, aîné, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.  
**Alioth, Marcel**, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.  
**Alliaume, F.**, Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.  
**Amieus, M., et Cie**, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).  
**Antony, J.**, Laines, à Mazamet, France.  
**Arvieux, Ch. A.**, Négociant, Cette.  
**Association de la Soierie Lyonnaise**, 27, rue Puits-Gaillot, à Lyon.  
**Librairie Aubanel Frères**, à Avignon.  
**Audinet & Buhan**, Vins, Bordeaux.  
**Badin, A.**, Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).  
**Les Fils de P. Bardinet**, Vins, Bordeaux.  
**Bajac, A.**, Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.  
**Bardou, J.**, Fils, Papiers à Cigarettes, Perpignan.  
**Bazin, A.**, Broderies et Dentelles, Angers.  
**Beaumont, S., et Fils**, Epingles "La Perle", à Roubaix.  
**Bergès, Corbin et Cie**, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).  
**Bertin & Cie**, Colles et Gélatines, 21, rue Petite Biene, Nantes.  
**Bernard, Bizac & Cie.**, Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.  
**Bertrand & Cie**, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Havre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.  
**Bertrand, Emile**, Fabricant de colles et gélatines, à Annonay, France.  
**Bertrand, Jules**, Fabricant de colles et gélatines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.  
**G. Besse**, Vins & Spiritueux, Bordeaux.  
**Béziers, R. & Cie**, Conserves Alimentaires, Lorient.  
**Biscuits Pernot**, à Dijon.  
**Blanc et Fils**, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.  
**Blanc, Marius**, 3 Palais de la Bourse, Marseille.  
**Blanchard, G., & Cie.**, Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.  
**Boissonnet, E.**, Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).  
**L. Boiteau & Cie**, Cognacs à Angoulême.  
**Bon Marché, (Les Magasins du)**, à Paris, France.  
**Borgeaud, Jules**, Exportateur, à Alger.  
**Bourgeois, Négociant**, Vaudreuil Canada; et Paris, France.  
**Bourgeois, E.**, porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.  
**Firmin Brayer, Strickler & Cie**, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.  
**Brisebard, Ch.**, Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.  
**Brunet, Maurice, et A. Marchand**, Représentation, 16, rue des Coutures St-Ger-

- vais, à Paris, France.
- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie, Paris.
- Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
- Camus Frères, Eaux de Vie, Cognac.
- Canaud, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à La Rochelle, Pallice.
- A. Carpentier & Cie, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E., toiles écrués, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- J. Chaigneau & Cie, Vins, Bordeaux.
- Chancelle, Alfred, Sartanes à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie, Distillateurs, Voiron.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- G. Courtin, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Defrénois, Directeur d'assurances, New-York.
- Desjallier-Deshusjes, Confiseries, à Versoisy, Suisse.
- Dejean, A., et Cie, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Alger.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettretz, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants, Lyon.
- L. Desbois, Voyages Maritimes, Paris.
- F. Dessandier & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuirots, Mazamet, France.
- Duchanet & Fils, Liqueurs, Paris.
- Ducellier, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie, Brosserie, Tabletterie, Boutonnerie, 44 Hurbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A., Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- Eschenauer et Cie, Vins, Bordeaux.
- A. W. Faber, Crayons, Paris.
- Feyret & Pinsan, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- E. Foucault & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Fournier, V., & Cie, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Fromy & Rogée, Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.).
- Gaden & Cie., Vins, à Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- H. Gallant et Cie, Rubans, Comines, [Nord].
- Gaucher, J., Armes, St-Etienne.
- Gély, Vins, Reus, Espagne.
- Geay, J., Bouget, J. & Cie, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Génestal, H., & Fils, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Germain, Pierre, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Gilliard, P., Monnet & Cartier, Produits Chimiques, à Lyon (Rhône).
- Giraud, Joseph, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Godet Frères, Cognacs, La Rochelle.
- Granoux & Cie, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Fred Greedy & Cie, Vins, Bordeaux.
- Grillet, Père et Fils, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Guichard, Potheret & Fils, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- Guinefolaud, L., Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Haran, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Heidsieck & Cie, Champagnes, Reims.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Editeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directrice Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jobit, Ch., & Cie, Vins et Liqueurs, Cognac.
- Johnston et Fils, Vins, Bordeaux.
- H. Jouisse, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Koenemann, Ch., Laguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie, bretelles, Rouen.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie., Editeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.

- Louis Landeau, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- Léon Lhomer, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Loewengard & Cie, Soieries, Lyon.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabileau & Cie, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- Maignot, A., Directeur de la "Belgo-Canadian Pulp Co.", à Shawinigan Falls, P. Q.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- J. Bte Martin, Velours et peluches, Lyon.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Loix, Bordeaux.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignment et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.
- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Fils, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Vve Pommery, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- De Pospel, Fils, Huiles, Marseille.
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Potin, Félix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- Raffinerie d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.
- P. Raquet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- J. Ranson & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin, Spiritueux, Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saizolet Lenique, Champagnes, Dizi, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Bègles, [Gironde].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scribe, Fils de lin à coudre, Lille.
- Edouard Shaki, Agent Transitaire, Le Havre.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroil (Nord).
- Société Générale de l'Extrême-Orient, 19, rue Louis-le-Grand, à Paris, France.
- Société Vve Hasslaurer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- St. Priest, Moyet, Noix, Vinay, Isère.
- Suaut & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysart, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Union Villeneuvoise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérien, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.

# CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

230, BOARD OF TRADE BUILDING

## GROUPEMENTS COMMERCIAUX

pour favoriser le développement des relations commerciales entre  
la France et le Canada.

La Chambre de Commerce Française de Montréal reçoit de nombreuses demandes d'Agents et de Représentants, de la part de maisons françaises désireuses de trouver au Canada de nouveaux débouchés pour leurs produits.

Ces demandes sont, depuis quelque temps, devenues si fréquentes, que nous sommes réduits trop souvent à indiquer à nos Correspondants les noms de maisons canadiennes qui ont déjà plusieurs représentations du même genre.

D'ailleurs, le négociant en gros dont la clientèle est toute faite, n'ayant qu'à attendre les ordres de celle-ci, peut difficilement suppléer le Représentant qui atteint la clientèle encore inconnue, et en fait connaître les besoins et les goûts.

De plus, nous comprenons que l'envoi à l'étranger, d'un Représentant attitré, constitue une dépense et un risque : c'est un voyage à payer, un traitement à allouer, un bureau à installer, etc., frais considérables et qui sont une charge trop onéreuse pour une maison seule, et qui n'espère peut-être pas arriver à un chiffre d'affaires capable de couvrir ces dépenses.

La difficulté est donc double : trouver un bon Représentant, et pouvoir le maintenir à son poste en le rémunérant convenablement.

Pour arriver à résoudre ce problème, nous avons d'abord considéré qu'il y a à Montréal un certain nombre de nos Compatriotes travaillant à se créer une situation, qui sont parfaitement qualifiés pour faire de bons représentants, et qui souvent cherchent sans pouvoir y réussir, à représenter des maisons françaises.

Nous avons alors cherché à utiliser et à rapprocher ces deux éléments qui se présentent à nous : d'un côté, les offres, et de l'autre, les demandes de représentation.

Ceci nous a amenés à classer les Offres d'Agences qui nous arrivent de France, et nous avons créé dix Groupes ou Catégories de spécialités commerciales similaires, quoique ne se faisant pas concurrence.

Ce sont :

I.—**Vins, Spiritueux et Liqueurs.**—Vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, de Saumur, Mousseux, du Midi, Algériens, Cognacs, fines Champagne, Liqueurs Fines.

II.—**Alimentation.**—Conserves de légumes, Sardines, Pâtés de viande, Fruits, Noix et Amandes, Biscuits, Pâtes Alimentaires, Thés et Cafés, Chocolats, Vanilles et Essences, Beurre et Œufs.

III.—**Tissus et Nouveautés.**—Articles de Mode, Soieries, Crêpes, Mousselines, Dentelles, Rubans, Chapeaux, Articles de Mercerie et de Passementerie, Lingerie.

IV.—**Habillement.**—Ganterie, Bonneterie, Chemiserie et Chapellerie pour hommes, Sous-vêtements, Tissus élastiques, Chaussures.

V.—**Articles de Paris, du Jura, etc.**—Objets d'Art, Ameublement, Bijouterie, Verrerie, Porcelaines, Articles de Fumeurs, Lunetterie et Optique.

VI.—**Produits Chimiques et Pharmaceutiques.**—Amidons, Savons, Parfumerie, Brosserie, Huile de foie de morue, Tissus imperméables, Articles en caoutchouc, Taffetas gommés, Gomme arabique, Colles, Gélamines, Bleu d'Outremer, Plombagine, Sulfate de Baryte.

VII.—**Matières premières pour l'Industrie.**—Peaux, Laines, Cotons, Bois, Pulpe, Huiles Industrielles.

VII.—**Industries Métallurgiques.**—Métaux, Quincaillerie, Articles de ménage, Outils, Verre à Vitre, Couleurs, Appareils d'éclairage électrique et autres, Horlogerie, Montures métalliques pour parapluies, Appareils Ignifuges, Siphons, Seltzogenes, Pierres à aiguiser, Pierres ponces.

IX.—**Librairie.**—Gravures, Images, Librairie religieuse, Cahiers d'école, Fournitures de Bureau.

X.—**Machines et Articles de Sport.**—Machines agricoles, Articles de chasse et de pêche, Automobiles.

Il est à remarquer que ces différentes spécialités représentent des marchandises dont l'Exportation de France en Canada varie de 200.000 à 1.000.000 francs par an.

Or, nous pouvons placer à la tête de chacune de ces Catégories un jeune homme pris parmi ceux que nous avons à notre disposition, honnête, ayant de bonnes références, actif, bien qualifié, et dont les connaissances commerciales s'appliquent aux marchandises comprises dans une des catégories.

Il est évident que ce Représentant convenablement rémunéré, et travaillant sous le patronage moral de la Chambre de Commerce, pourrait faire ici d'excellent ouvrage, agissant sur place, visitant directement la clientèle, en un mot, représentant réellement chacune des maisons de son groupe, et poussant la vente de ses produits.

Voilà donc le Représentant trouvé.

C'est maintenant sa rémunération, ainsi que ses frais d'installation et de fonctionnement qui sont l'obstacle qui se dresse.

Il tombera facilement le jour où l'on pourra trouver cinq ou six maisons françaises consentant à s'unir ensemble pour former un groupe vendant les marchandises désignées dans une des Catégories dont il est question plus haut, et à avoir un représentant commun.

Alors, en effet, les dépenses qui auraient pu auparavant effrayer chacune d'elles, se trouveront partagées en autant de parts.

En accordant, par exemple, chacune un millier de francs par an au Représentant désigné par la Chambre, et en lui allouant tant pour cent sur ses ventes, on le mettrait en état de fonctionner sérieusement pour le bénéfice de tous en général, et celui de chacun en particulier.

Voilà ce que nous avons l'honneur de vous proposer : l'idée a déjà été expérimentée ailleurs et a donné de bons résultats.

Avant de terminer, nous vous prions de remarquer qu'au printemps de la présente année, la ligne Allan, une puissante compagnie de navigation de Montréal, va organiser un service direct bi-mensuel entre le Canada et la France.

Il est inutile de vous dire que l'établissement de cette ligne directe, donnant aux exportateurs Français une plus grande facilité pour expédier leurs produits au Canada, va amener un développement considérable dans les relations commerciales entre ce pays et la France.

Nous espérons donc que vous voudrez bien prendre ce qui précède en considération, et nous faire savoir s'il ne vous conviendrait pas de faire partie d'un de nos Groupes Commerciaux.